

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PALMARES DU DÉCIBEL D'OR 2019, 18^e ÉDITION, 5 CATÉGORIES, 5 DÉCIBELS D'OR, 6 DÉCIBELS D'ARGENT ET 1 PRIX SPÉCIAL



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

Élisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Laurianne ROSSI, députée de Seine-Maritime, présidente du Conseil National du Bruit*, ont remis les trophées de la 18^e édition du concours du Décibel d'Or à Paris, le 2 décembre 2019, à la Bibliothèque Nationale de France | François Mitterrand.

Créé en 1991 par le Conseil National du Bruit (CNB)*, le concours du Décibel d'Or récompense les industriels, élus, enseignants, concepteurs, représentants d'associations, chercheurs, Français et Européens faisant preuve de réalisations innovantes ou remarquables en matière d'amélioration de l'environnement sonore.

Cette année, le jury présidé par Laurianne ROSSI a retenu 12 lauréats dans 5 catégories.

VILLES ET TERRITOIRES : **UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT**

La SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS (SGP) est récompensée par un Décibel d'Or pour son livre blanc « Silence chantier » destiné aux acteurs concernés pour qu'ils s'emparent de pistes d'amélioration de l'environnement sonore autour des zones de travaux. Cet ouvrage est mis également à disposition du public pour l'information de tous.

La société publique d'aménagement TERRITOIRES PUBLICS remporte un Décibel d'Argent pour le « Mur habité » construit à Rennes dans le cadre du renouvellement de l'ancienne friche industrielle du quartier Claude Bernard et Alexandre Duval. Cette structure sert à la fois d'écran acoustique et de lieu de création grâce aux modules clippés pouvant accueillir des ateliers d'artistes.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : **UN DÉCIBEL D'OR, DEUX DÉCIBELS D'ARGENT, UN PRIX SPÉCIAL DU JURY**

L'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France est honorée par un Décibel d'Or pour son rapport « Environnement sonore des nouveaux-nés dans les services hospitaliers franciliens » et l'accompagnement des établissements de santé à s'engager dans une démarche globale de réduction du bruit par la mise en place de mesures de sensibilisation et de formation.

Le Centre Régional pour la Santé (CRES) et le Réseau régional pour l'éducation à l'environnement GRAINE Provence - Alpes - Côte d'Azur reçoivent un Décibel d'Argent pour la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! » menée depuis 2015 auprès des collégiens. Dans ce cadre, enseignant(e)s et infirmier(e)s scolaires bénéficient également d'une formation à la thématique « Bruit et santé » et des outils associés.

En 5 ans, ce sont 50 000 élèves et 300 professionnels qui seront formés.

Le Fond International pour la protection des animaux (IFAW) France obtient un Décibel d'Argent pour son action destinée à protéger la vie marine contre l'impact du bruit des activités humaines dans les océans sur les animaux marins et sa campagne de sensibilisation à destination du grand public et du milieu scolaire.

Un prix spécial du jury est attribué à l'association DROIT PLURIEL pour l'exposition « Tes yeux sur mes oreilles », 8 portraits monumentaux accompagnés d'une bande-son de témoignages plongeant le visiteur dans le quotidien des personnes malentendantes. Une manière de faire changer les regards sur la surdité.

* Placé auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, le Conseil National du Bruit est une instance consultative qui réunit les principaux acteurs de la lutte contre le bruit.

.../...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PALMARES DU DÉCIBEL D'OR 2019,
18^e ÉDITION, 5 CATÉGORIES,
5 DÉCIBELS D'OR, 6 DÉCIBELS D'ARGENT
ET 1 PRIX SPÉCIAL



18^e ÉDITION
DÉCIBEL D'OR

MATÉRIAUX ACOUSTIQUES ET SYSTÈMES CONSTRUCTIFS : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

Le Consortium Nice-EBAU (Écrans Bas Acoustiques Urbains), rassemblant la Métropole Nice Côte d'Azur et 7 partenaires, se voit attribuer un Décibel d'Or pour l'expérimentation grandeur nature de trois prototypes d'écrans bas acoustiques. Une action qui répond aux enjeux du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la 3^e échéance de la Métropole.

La société RECTICEL INSULATION remporte un Décibel d'Argent pour le Silentwall, un panneau isolant acoustique mince (40 mm) constitué de mousses de polyuréthane recyclées associé à une plaque de plâtre, offrant un indice d'affaiblissement acoustique de 9 à 12 dB.

PRODUITS, OUTILS ET MÉTHODES : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

BRUITPARIF, le centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Ile-de-France, obtient un Décibel d'Or pour le développement d'un système de mesure du bruit dans l'environnement, dénommé « Méduse ». Il permet une visualisation didactique du bruit et de son origine et cela à chaque instant. Les perspectives d'utilisation sont multiples et certaines sont déjà menées avec succès.

ACCEO & TADEO se voient attribuer un Décibel d'Argent pour la mise au point de nouvelles technologies destinées à faciliter l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes.

ACCEO assure l'accessibilité complète des établissements recevant du public (ERP) souscripteurs, de l'appel téléphonique à l'accueil sur place au public déficient auditif grâce à une application téléchargeable gratuitement.

TADEO permet l'aménagement de poste des salariés déficients auditifs afin d'allier qualité de vie au travail et performance collective grâce à une plateforme d'interprètes à distance.

RECHERCHE : UN DÉCIBEL D'OR, UN DÉCIBEL D'ARGENT

Le Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON) du laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU) et ses 5 partenaires sont récompensés par un Décibel d'Or pour le projet DIAGPART qui vise à comprendre la manière dont les acteurs impliqués dans l'aménagement urbain se saisissent de la question du paysage sonore.

ACOUCITE, l'Observatoire de l'environnement sonore du Grand Lyon, et ses partenaires reçoivent un Décibel d'Argent pour le volet acoustique du projet de recherche MONICA basé sur l'Internet des Objets destiné à accompagner les grands événements publics en plein air afin de répondre aux besoins de sécurité et de maîtrise du son dans le respect du droit des personnes.

Paris, le 2 décembre 2019

CONTACT PRESSE : SYLVIE BOUIN
TÉL . : 01 47 64 64 62 / 06 42 20 88 94
BOUIN@CIDB.ORG

CONTACT CNB : GÉRARD CAMBON
GERARD.CAMBON@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR